

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



College of Engineering-Energie
Infrastructure de transport et Environnement
CoE-EIE



RAPPORT

ATELIER DE REDACTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE
CONSULTATIF SECTORIEL (CCS) ET DE LA CONSTITUTION D'UN
REPertoire DES STRUCTURES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS

22 au 25 Novembre 2021

Bohicon, le 25 novembre 2021

**ATELIER D'ELABORATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE
CONSULTATIF SECTORIEL (CCS) ET DE LA CONSTITUTION D'UN
REPERTOIRE DES STRUCTURES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS.**

Du lundi 22 au jeudi 25 novembre 2021, s'est déroulé à l'hôtel "AMAZONE" de Bohicon, l'atelier de rédaction du règlement intérieur du Comité Consultatif Sectoriel (CCS) et la constitution d'un répertoire des structures d'accueil des étudiants. Ont pris part à cet atelier le Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire de l'UAC, les membres de la coordination du CoE-EIE et les membres du Comité Consultatif Sectoriel. (Voir liste de présence ci-jointe).

Les objectifs de l'atelier sont d'élaborer le règlement intérieur du comité et le répertoire des structures d'accueil en vue de faciliter la mise en stage des étudiants.

Jour 1

Cérémonie d'ouverture

Au début de la séance, le modérateur, Dr Agapi HOUANOU, a introduit l'atelier avant de passer la parole au Coordonnateur-Adjoint du CoE-EIE, Professeur François-Xavier FIFATIN, représentant du Coordonnateur, pour son allocution. Il a remercié les participants pour leur présence effective à l'atelier et a présenté ses félicitations au Vice-Recteur, Professeur Aliou SAÏDOU, pour sa nomination. Il a, par la suite, précisé que cet atelier est une étape dans le processus de mise en œuvre du projet et répond aux attentes des partenaires que sont la Banque mondiale et l'AFD.

A la suite, le représentant du président du CCS, Dr Victor GBEDO, a exprimé sa joie d'accueillir le Vice-Recteur parmi eux en ce jour. Le CCS a toujours eu l'honneur de connaître la participation des autorités rectores, ce qui montre qu'ils accordent une attention au CCS. Au nom du CCS, il a exprimé l'engagement et la détermination par rapport à la mission qui leur est confiée. Il a déclaré que le CCS a besoin du soutien des autorités dans l'accomplissement de sa mission.

Le Vice-Recteur de l'UAC chargé de la Recherche Universitaire quant à lui, a dit que c'est avec un grand plaisir qu'il participe à cet atelier. Il en a profité pour informer les participants de la nécessité de mettre à la disposition de l'équipe du CoE-EIE les recommandations faites par le ministère du Plan et celui du Développement pour accélérer la réalisation des activités prévues pour les CEA au titre de l'année 2021. L'objectif de cet atelier est capital car tout comité doit dans son fonctionnement, se doter d'un règlement intérieur. Il a par ailleurs rappelé l'importance que revêt la constitution d'un répertoire quand on sait que les offres de formation actuelles ne répondent plus aux exigences du marché de l'emploi. Sur ces mots, il a déclaré l'atelier officiellement ouvert.

Les participants se sont présentés et le responsable chargé de la relation avec les entreprises du CoE-EIE, Professeur Madjidou OUMOROU ALIOU, a fait comprendre au Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire que les retards dans l'accomplissement des activités du projet sont notamment dus à l'ILD7 et au processus de passation des marchés pour l'acquisition du matériel. Pour évoluer dans la réalisation des activités du Centre, le vice-Recteur a fait un certain nombre de recommandations à l'endroit des responsables du CoE-EIE. Entre autres recommandations, il a émis le souhait de :

- associer un représentant de la PRMP pour suivi régulier;
- saisir le Recteur qui pourra organiser une rencontre avec les différents coordonnateurs, les responsables financiers en vue d'instruire la PRMP (personne responsable des marchés publics) pour faire évoluer les activités.
- réfléchir sur les dispositions à prendre pour avoir le feed-back des entreprises et
- revoir les modalités de recrutement des étudiants.

Mise en place du présidium

En raison du fait que le présent atelier fait suite au précédent qui s'est penché sur le plan d'action doté de budget du CCS, le même présidium a été reconduit.

Il est constitué de :

Président : Madjidou OUMOROU ALIOU

Premier rapporteur : Clotilde KPOGLO

Deuxième rapporteur : Augustin OROU MATILO

Après la mise en place du présidium, le modérateur a présenté le programme de l'atelier avant la prise de la photo de famille et la pause-café.

Conformément à l'agenda de l'atelier adopté, Dr Victor GBEDO, a présenté le projet de règlement intérieur sur lequel les participants porteront leurs contributions dans les différents ateliers.

Ledit projet comporte quatre (4) chapitres répartis en trente-et-un (31) articles structurés de la façon suivante :

Chapitre 1 : les dispositions générale englobant les articles 1 à 3

Chapitre 2 : la composition, organisation et fonctionnement du CCS regroupant les articles 4 à 25

Chapitre 3 : la discipline au sein du Comité avec les articles 26 à 28

Chapitre 4 : les dispositions diverses constituées des articles 29 à 31.

Au terme de la présentation du projet, le Vice-Recteur chargé de la Recherche a fait quelques suggestions comme suit :

- ✓ faire ressortir au début du document la relation institutionnelle ;
- ✓ ajouter le terme de nomination après élection au niveau de l'article 5 ;
- ✓ préciser dans le chapitre 7, que le secret de délibération des réunions est capital pour tous les membres du comité ;

✓ réduire au niveau de l'article 14 le nombre de vice-Présidents à un seul et responsabiliser les autres au sein des commissions et enfin

✓ associer un financier aux activités du Comité.

Les participants se sont éclatés en groupes pour les travaux en atelier pour mieux réfléchir sur le projet de règlement intérieur. La journée a pris fin à 17 heures 30 minutes.

Jours 2 et 3

Adoption du règlement intérieur

Le mardi 23 novembre 2021, deuxième jour de l'atelier, les travaux en atelier se sont poursuivis. Les participants ont fait un travail en plénière afin de retenir un règlement intérieur unique, premier objectif de l'atelier avant de procéder à sa validation.

Elaboration du répertoire des structures d'accueil des étudiants en stage.

Le Mercredi 24 et le jeudi 25 novembre 2021, ont été consacré au deuxième objectif de l'atelier qui consiste en la constitution du répertoire des structures d'accueil des étudiants en stage. La liste plus ou moins exhaustive a été constituée à partir des apports de celles des membres du CCS. Cette liste qui n'est pas limitative, pourra être actualisée à tout moment au besoin.

La journée a pris fin le Jeudi 25 Novembre 2021, à 14 heures 30 minutes après la validation du rapport de l'atelier afin de permettre à chaque participant de prendre le chemin du retour.

Les résultats des travaux sont annexés au présent rapport.

RECOMMANDATIONS

Au terme de l'atelier, les recommandations suivantes :

- prendre contact avec le CCS du Collège d'Ingénierie du Sénégal en vue de s'inspirer de leur mode de fonctionnement ;
- veiller au respect scrupuleux du présent du Règlement intérieur ;
- renforcer les partenariats avec les nouvelles structures d'accueil afin de concrétiser les activités du CCS.

Ont signé :

Le Président du présidium



Madjidou A. OUMOROU ALIOU

Le 1^{er} rapporteur du présidium



Clotilde KPOGLO

Le 2^{ème} rapporteur du présidium



Augustin OROU MATILO